

STATUT

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine est un organisme au carrefour du privé et du public.

Habilitée conjointement par le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et le Ministère de la culture et de la communication, elle accompagne concrètement les propriétaires privés et publics dans leur projet de restauration par des aides techniques et financières efficaces. Tous les projets de restauration susceptibles d'être soutenus par notre fondation sont étudiés en étroite concertation avec les services de l'Etat (UDAP).

MISSION

La Fondation du patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager de nos régions, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition, et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.

ORGANISATION

La Fondation du patrimoine dispose d'une organisation décentralisée à l'échelle régionale, départementale et locale grâce à la présence de plus de 500 délégués et 60 salariés.

FONDATION



PRÉSERVONS
AUJOURD'HUI L'AVENIR



clocher de l'église Saint-Symphorien

Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de la Sarthe
110 rue de Frémur - BP 60412
49004 ANGERS Cedex 1
Tél : 02 41 39 48 98

sarthe@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

MAIRIE DE CHERREAU

1 route de Ceton
72400 CHERREAU
Tél : 02 43 93 02 05

mairiedecherreau@wanadoo.fr
www.cherreau.mairie72.fr

Depuis quelques temps, le tintement des cloches de notre église manque à la vie de notre bourg car elles ne peuvent plus sonner. En effet, le temps passe, l'usure a fait son oeuvre et notre clocher penche et bouge lorsque les cloches se mettent en mouvement. La charpente est fatiguée, des tuiles et des pierres des façades tombent risquant de blesser les habitants et les passants. L'ensemble a besoin d'une bonne cure de restauration.



Gargouilles faites par Gaullier

Notre commune a à coeur de sauvegarder son église car elle constitue l'élément principal de son patrimoine. **Il est donc nécessaire et urgent de réaliser des travaux pour remédier à toutes ces dégradations.** Toutefois, le coût de ces travaux, de près de 300 000€, représente pour la commune un effort financier non-négligeable, c'est pourquoi nous avons décidé de faire appel à la générosité de tous.



Des pierres de façades détériorées

Pour que notre église retrouve une nouvelle vie, UNISSONS-NOUS pour trouver les fonds nécessaires !

Cette église, de style gothique, édifée à la fin du XV^{ème} et au début du XVI^{ème} siècle, mérite toute notre attention. En effet, elle fut inscrite au titre des monuments historiques dès 1926 et est particulièrement intéressante pour ses nombreuses gargouilles.



Détail de la toiture en mauvais état

Avec ce projet, le conseil municipal et moi-même avons voulu montrer que l'entretien du patrimoine, c'est rendre honneur aux anciens, qui depuis des siècles ont bâti cette terre que nous habitons. C'est faire honneur à nos enfants et aux générations qui nous suivront, à qui nous en confirons bientôt la destinée. **C'est une oeuvre collégiale que se partagent toutes les générations qui se succèdent.** Ainsi pour remercier l'ensemble des donateurs, ils seront conviés à la cérémonie de mise en place du coq !

M. Michel DIVARET,
Le Maire de Cherreau

Pour chaque don supérieur à 80€, le donateur sera invité à une visite guidée du chantier

A partir de 900€, le donateur verra son nom inscrit sur une plaque apposée à l'intérieur de l'édifice.